www.mpt-guelmeur.fr

Chèr.e.s adhérent.e.s ,

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas poursuivre l'intégralité des activités de la Maison.

Après étude des résultats du sondage, vous étiez nombreux, en très large majorité, à envisager une reprise d'activité, signe de la confiance que vous nous accordez.
Malgré cela, les protocoles sanitaires plus stricts et l'absence des autorisations administratives ne nous ont pas permis de reprendre une activité normale.

Le Conseil d'Administration propose, aux personnes qui le souhaitent et qui en font la demande, un remboursement partiel du coût de l'activité correspondant aux mois d'Avril-Mai-Juin.
Si tel est votre choix merci d'adresser votre demande :
- Avant le 19 Juin 18h (remboursements entre le 20 Juin et le 04 Juillet)
- Par e-mail : mpt.guelmeur-compta@orange.fr
- Par téléphone : 02/98/44/71/85 (pas de message sur répondeur)
- Nom/prénom/activité(s)

Par ailleurs, l'association prépare dès à présent son dispositif « **un été sur mon quartier** » qui proposera, dans le cadre des autorisations administratives (regroupement de plus de 10 pers. notamment), tout un tas d'animations et spectacles (Tir à l'arc, escal'arbre, pique-nique-concert, spectacles pour enfants-parents, etc…).….le programme sera disponible fin Juin-début juillet.

Merci de votre confiance,

Pour le Conseil d'Administration,
La Présidente ,
Nicole CHARDON-COADELOT